

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT

MONTRÉAL (QC) H2T 1R9

TÉL. 514 903 7627

COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le mardi 23 mai 2023

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 4125
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4202-2022.

Autorisation d'un projet visant à évaluer l'interchangeabilité de l'hydrogène dans le réseau de Gazifère inc.

Phase 2.

Demande de délai jusqu'au mercredi 31 mai 2023 pour le dépôt des commentaires du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)*.

Chère Consœur,

C'est avec une profonde tristesse que nous apprenons le décès du père de notre analyste, Monsieur Jean Schiettekatte, survenu ce dimanche 21 mai.

Monsieur Schiettekatte nous informe que, durant les prochains jours, il vivra son deuil avec ses proches et préparera les funérailles et autres arrangements. Il sera de retour au travail dans les dossiers de la Régie de l'énergie essentiellement vers le lundi 29 mai 2023.

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)* prie respectueusement la Régie de lui accorder un **délai jusqu'au mercredi 31 mai 2023** pour le dépôt de ses commentaires en Phase 2 du présent dossier.

Une demande de délai similaire est logée au Dossier R-4213-2022 Phase 2 (Énergir Cause tarifaire) pour lequel une liste de sujets et une DDR étaient dues ce 23 mai et auxquelles Monsieur Schiettekatte œuvre également.

Nous soulignons par ailleurs, par courtoisie, qu'au présent dossier R-4202-2022, Phase 2, Gazifère (sans lui faire de reproche) ne nous a pas encore fait parvenir les versions confidentielles des pièces GI-1, document 1.3 (B-0057), GI-1, document 1.4 (B-0058) et GI-1, document 1.6 (B-0056), lesquelles nous avons demandées par courriel le 15 mai 2023 et de nouveau en fin de journée le 19 mai 2023, en la priant également de nous faire parvenir les versions confidentielles des nouvelles pièces déposées ce 19 mai 2023, à savoir GI-1, Document 1.7 (B-0063), GI-6, Document 1.1 (B-0065) et GI-6, Document 1.2 (B-0066). Nous comprenons que Gazifère puisse avoir besoin d'un délai pour ce faire et l'invitons cordialement à nous transmettre ces documents dès qu'il lui sera possible, ceux-ci étant essentiels à la rédaction de nos commentaires.

Il est à noter également que, les 24 et 25 mai 2023, le procureur soussigné sera retenu toutes les deux journées en audience devant la Cour supérieure dans le dossier *Hydro-Québec c. Régie de l'énergie*, CSM 500-17-119238-213, dans lequel il représente la Mise-en-cause *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, laquelle défend l'intégrité d'une décision de la Régie de l'énergie.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', with a horizontal line underneath.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*, regroupant les organismes suivants : l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* et *Énergie solaire Québec (ÉSQ)*.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).